

Réseau de prévention des infections associées aux soins (Répias), Fiche sur la conduite à tenir pour prévenir la diffusion des infections Covid-19 à l'attention des aides à domicile

01/03/2020

Le Réseau de prévention des infections associées aux soins (Repias) a publié une fiche à l'attention des aides à domicile afin de les informer sur les gestes qu'elles doivent obligatoirement réaliser dans le cadre des précautions standard afin de prévenir la diffusion de l'infection au Covid-19.

Le Répias préconise une hygiène globale irréprochable en insistant particulièrement sur les mains (ongles courts, pas de vernis, faux ongles ou même bijoux). Dès son arrivée, l'aide à domicile devra :

- se laver les mains (solution hydro-alcoolique ou lavage classique) ;
- porter un masque chirurgical durant toute la durée de la visite en cas de toux puis le jeter
- prendre toutes les précautions d'hygiène nécessaires en cas d'aide à la toilette ou de nursing (nettoyer et désinfecter le support de soins, mettre des gants à usage unique en cas de risque de contact avec des liquides biologiques ou le sang, mettre un tablier à usage unique en cas de soin souillant).
- Éliminer les déchets et les éléments de protection suivant la filière habituelle